

Communiqué de presse
13 janvier 2025



La Fondation Simone et Cino Del Duca lance son prix anniversaire : Le Prix Del Duca pour la jeunesse

La Fondation Simone et Cino Del Duca fêtera son cinquantième anniversaire en 2025. A cette occasion, elle souhaite compléter ses actions philanthropiques statutaires en créant une dotation particulière à destination de la jeunesse dans le monde du théâtre. Elle lance un appel à candidature afin de remettre le Prix Del Duca pour la jeunesse.

La Fondation Del Duca remet chaque année de nombreux grands prix, prix et subventions, attribués sur proposition des Académies de l'Institut de France (Académie française, Académie des inscriptions et belles-lettres, Académie des beaux-arts, Académie des sciences, Académie des sciences morales et politiques). Elle déploie également son action par l'attribution annuelle de différentes subventions scientifiques et en sciences sociales. En 2024, ce sont 4 Grands Prix, 10 prix et subventions, ainsi que 24 soutiens qui ont été attribués pour un montant total de près de 2 millions d'euros.

Doté de 50 000 €, le Prix Del Duca pour la jeunesse a pour but de récompenser une personne morale ou porteuse d'une action en faveur de la jeunesse, reconnaissant des valeurs de transmission et de solidarité, en soutenant financièrement un projet tourné vers l'humain et porteur d'avenir, particulièrement dans le monde du théâtre.

Ce prix sera parrainé en 2025 par Clément Hervieu-Léger, acteur et metteur en scène français, sociétaire de la Comédie-Française. Il sera remis le jeudi 15 mai 2025 à 18 heures sous la Coupole de l'Institut.

Créée en 1975 par Simone Del Duca en hommage à son mari, mécène et grand patron de presse, la Fondation Simone et Cino Del Duca est depuis 2005 abritée à l'Institut de France et présidée son Chancelier, Monsieur Xavier Darcos. Elle a pour but de faire rayonner, en France et à l'étranger, les arts, les lettres et les sciences.

APPEL À CANDIDATURES

MEMBRES DU JURY

- Mme Muriel Mayette-Holtz, membre de l'Académie des beaux-arts
- M. Régis Campos, membre de l'Académie des beaux-arts
- M. Olivier Houdé, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- M. Paul-Michel Menger, membre de l'Académie des sciences morales et politiques
- M. Clément Hervieu-Léger, sociétaire de la Comédie-Française, membre extérieur et Parrain du prix

LE PARRAIN 2025 - CLÉMENT HERVIEU-LÉGER

Clément Hervieu-Léger entre à la Comédie-Française en 2005, dont il devient le 533e sociétaire en 2018. Il incarne notamment la figure de Robespierre dans *La Mort de Danton* de Georg Büchner pour Simon Delétang, Dorante dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière par Valérie Lesort et Christian Hecq ou le rôle de Günther von Essenbeck dans *Les Damnés* d'Ivo van Hove.

Il travaille avec Denis Podalydès dans *Lucrèce Borgia* de Hugo, *Cyrano de Bergerac* de Rostand et Fantasio de Musset, Jean-Pierre Vincent dans *Ubu roi* d'Alfred Jarry ou encore Robert Wilson pour *Fables*. Hors Comédie-Française, il joue notamment pour Daniel Mesguich et Daniel San Pedro, avec lequel il codirige la Compagnie des Petits Champs et monte de nombreux spectacles comme *On achève bien les chevaux* d'après Horace McCoy au Festival d'été de Châteaувallon avec le Ballet de l'Opéra national du Rhin (2023).

Metteur en scène, il dirige la Troupe de la Comédie-Française dans *La Critique de L'École des femmes* et *Le Misanthrope* de Molière, *Le Petit-Maître corrigé* de Marivaux, *L'Éveil du printemps* de Wedekind et *La Cerisaie* de Tchekhov.

Pour Patrice Chéreau, Clément Hervieu-Léger est assistant à la mise en scène de *Così Fan Tutte*, et dramaturge de *Tristan et Isolde*, joue dans son film *Gabrielle* et dans sa mise en scène de *Rêve d'automne* de Jon Fosse.



APPEL À CANDIDATURES

Fondation Simone et Cino Del Duca
morgan.languille@fondationdelduca.fr
01 47 66 60 82

CONTACTS PRESSE

Fondation Simone et Cino Del Duca
ingrid@c-la-vie.fr
06 88 89 17 72

Institut de France
communication@institutdefrance.fr
01 44 41 44 41



Créé en 1795, l'Institut de France a pour mission d'offrir aux cinq académies un cadre harmonieux pour travailler au perfectionnement des lettres, des sciences et des arts, à titre non lucratif.

Grand mécène, il encourage la recherche et soutient la création à travers la remise de prix, de bourses et de subventions.

Placé sous la protection du président de la République, il est également le gardien d'un important patrimoine, à commencer par le Palais du quai de Conti, quatre bibliothèques dont la bibliothèque Mazarine, ou encore de nombreuses demeures et collections qui lui ont été léguées depuis la fin du XIXe siècle. Parmi elles se trouvent le château de Chantilly, le domaine de Chaalis, le musée Jacquemart-André, le château de Langeais, le manoir de Kerazan ou encore la villa Kérylos.